



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS

AVIS est donné que la Ville de Bromont recevra, sous pli cacheté, **avant 11 heures, le lundi 27 mai 2019**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont, J2L 1A1, des soumissions pour le contrat suivant :

PROJET 024-DG-P-19: Services professionnels en architecture et en ingénierie spécialités structure, génie civil, mécanique et électricité – Pavillon d'accueil du parc des Sommets de Bromont

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 mai 2019 exclusivement sur le site internet du SEAO au www.seao.ca. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

De plus, pour être valide, chaque soumission doit obligatoirement être accompagnée, dans l'enveloppe « FORMULE DE PRIX, NE PAS OUVRIR » d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bromont, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours et d'un montant équivalent à **dix pour cent (10 %)** du montant total de la soumission.

Seul le nom des soumissionnaires sera mentionné publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'analyse des soumissions sera faite à l'aide du système de pondération et d'évaluation des offres prévu au document d'appel d'offres. Pour être retenue, une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes « FORMULE DE PRIX, NE PAS OUVRIR » des soumissions retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation.

Le cas échéant, l'octroi du contrat se fera au soumissionnaire dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final. Toutefois, la Ville ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements généraux: M^e David Legrand, avocat
Téléphone : (450) 534-2021 poste 2233
david.legrand@bromont.com

Bromont, ce 10^e jour de mai 2019.

David Legrand, avocat